

Communiqué de presse

Communiqué information réglementée

Mise à disposition de la première actualisation du document de référence 2010
du Groupe BPCE

Paris, le 13 mai 2011

Le Groupe BPCE informe que la première actualisation de son document de référence 2010 a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 13 mai 2011.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Il peut être également consulté à la rubrique « Information réglementée » de l'espace « communication financière » du site internet du Groupe BPCE (www.bpce.fr).